

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 40902 du 3 juin 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
de la spécialité « système d'information et de communication »**

NOR : INTJ1412754S

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense;
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;
Vu la décision n° 94088 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1329297S),

Décide:

Article 1^{er}

Les adjudants-chefs dont le nom suit sont promus au grade de major le 1^{er} juillet 2014:

Mutin , Thierry	Nigend : 125 236	Numéro de livret de solde : 5 279 761
Rongier , Christophe	Nigend : 127 322	Numéro de livret de solde : 5 279 372
Bernard , François	Nigend : 141 887	Numéro de livret de solde : 8 000 608
Trioux , Daniel	Nigend : 140 167	Numéro de livret de solde : 5 323 589

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} juillet 2014:

Collignon , Laurent	Nigend : 113 363	Numéro de livret de solde : 5 191 002
----------------------------	------------------	---------------------------------------

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} juillet 2014:

Doussaud , Laurent	Nigend : 168 432	Numéro de livret de solde : 8 024 245
---------------------------	------------------	---------------------------------------

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juillet 2014:

Bronnec , Gwénaél	Nigend : 229 231	Numéro de livret de solde : 8 084 675
Thiery , Arnaud	Nigend : 171 482	Numéro de livret de solde : 8 025 597
Piombo , Johann	Nigend : 174 071	Numéro de livret de solde : 8 027 877
Lodiot , Mathieu	Nigend : 233 502	Numéro de livret de solde : 8 086 183

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 juin 2014.

Pour le ministre et par délégation :
*Le colonel, adjoint au sous-directeur
de la gestion du personnel,*
O. COURTET